



# Comment demander une intervention pour des formations à Constructiv?

Via Constructiv, il est possible d'obtenir une intervention de € 15/h/ouvrier dans la masse salariale. Ceci est uniquement valable pour les ouvriers inscrits dans le secteur du bâtiment (PC 124) qui suivent ce séminaire.

**Pour demander cette intervention, vous devez contacter le bureau Constructiv de votre région.**

N'oubliez pas d'indiquer l'information suivante dans votre demande:

- Nom de l'entreprise
- Numéro BCE
- Nom, prénom et date de naissance des participants
- Centre de formation est CPE

Voici les adresses e-mail pour envoyer votre demande.

Anvers	ant@constructiv.be
Bruxelles	bru@constructiv.be
Limbourg	lim@constructiv.be
Liège	lg@constructiv.be
Flandre orientale	ovl@constructiv.be
Brabant Flamand	vlb@constructiv.be
Flandre occidentale	wvl@constructiv.be